

07.10.2024 - 5ème séance

Dr. Maurice Schuhmann

<https://www.maurice-schuhmann.de>

CM: Théories de la démocratie

- Démocratie - représentative vs. directe -

Aujourd'hui, nous sommes le 7 octobre – le premier anniversaire de la cruelle attaque du Hamas contre Israël et le début d'une guerre ouverte entre le Hamas et Israël - une guerre qui s'est entre-temps encore étendue. Malgré toutes les critiques que l'on peut et on doit adresser à la politique israélienne, et surtout au Premier ministre Benjamin Netanyahu, cette attaque ne peut en aucun cas être justifiée – et je pense qu'en ce jour, il est important de se souvenir de toutes les victimes civiles – quelle que soit leur religion, leur nationalité ou leurs convictions politiques – et de réfléchir aux conséquences durables qu'une telle guerre aura sur la démocratie dans cette région. Je ne veux pas mettre en balance les crimes de guerre et les crimes contr l'humanisme commis par les parties impliquées dans le conflit - ils doivent tous être condamnés, indépendamment de leurs auteurs respectifs -, mais je pense qu'il est important de faire un bilan de la situation - et je ne veux pas lancer ici un débat sur le conflit israélo-palestinien, mais je tiens à dire qu'un cours de sciences politiques ne peut ignorer ou passer sous silence de tels événements en ce jour. Je n'ai pas l'intention de proposer une commémoration collective, car je pense que le souvenir est un acte intime et privé. Mais je tenais au moins à le mentionner.

En Allemagne, Les représentants du gouvernement allemand soulignent toujours qu'Israël est la seule démocratie (selon notre modèle) dans la région et que cette guerre la menace également.

[Petit Pause]

Jusqu'à l'année dernière, le 7 octobre avait pour moi une autre signification. Le 7 octobre 1949, quelques mois après la fondation de la République fédérale d'Allemagne, fut également créée la République démocratique allemande, en tant que deuxième État allemand. Cette création fut une étape importante dans le processus de division de l'Allemagne.

Le 7 octobre 1989, pour le 40e anniversaire de la fondation de la RDA, de nombreuses manifestations eurent lieu contre le gouvernement et la répression de la société civile. L'État réagit avec dureté – en ignorant toute prétendue légalité. Les manifestants furent battus et emprisonnés sans jugement pour une durée allant jusqu'à sept jours. Le film Good bye Lenin, que vous avez peut-être vu, montre cela de manière assez impressionnante au début.

Ces manifestations et ces protestations furent le point de départ d'une vague de manifestations et de veillées de la société civile, qui aboutirent finalement à la soi-disant révolution pacifique en RDA, menant à la réunification de l'Allemagne. Au début, les revendications de ces manifestations étaient des appels explicites à la démocratie (liberté d'expression, élections libres), et des slogans faisant référence à la démocratie, tels que « Wir sind das Volk ! » (« Nous sommes le peuple ! »), étaient mis en avant. Le roman (factuel) français La Chute du mur d'Olivier Guez et Jean-Marc Gonin vous donne une bonne impression de cette période. Il a entre autres interviewé des amis à moi qui étaient actifs dans le mouvement d'opposition à l'époque.

[Transition]

Je ne souhaite cependant pas donner ici un cours d'histoire, mais j'ai mentionné ces faits parce qu'ils reflètent des aspects essentiels de ce que nous avons appris jusqu'à présent comme fondements de la démocratie – les libertés politiques, le peuple comme souverain, le concept de société civile et la démocratie représentative elle-même.

Partant de là, je voudrais reprendre et approfondir les différents mots-clés et concepts qui ont été abordés lors des quatre dernières séances – y compris certaines questions qui m'ont été posées. Il est utile d'y prêter attention, car certains points pourraient être pertinents pour l'examen...

Le logo de la séance d'aujourd'hui n'est pas tiré du jeu « Civilization », mais d'un autre (« Democracy ») – que je ne connaissais pas jusqu'à présent. Je n'y ai d'ailleurs pas encore joué.

[Structure de la séance]

La séance d'aujourd'hui diffère un peu des autres – non seulement en raison de mes remarques préliminaires. Aujourd'hui, il s'agit pour moi d'organiser, de passer en revue et d'approfondir les théories et idées des séances précédentes – et de fournir également une éventuelle définition de travail de la démocratie. Par ailleurs, je vous présenterai aujourd'hui une question comme elle pourrait apparaître à l'examen, avec la réponse que j'attendrais dans un tel cas.

La structure de la séance est la suivante :

1. Le concept de démocratie et ses synonymes.
2. La question du souverain et de sa constitution.
3. L'image de l'homme sous-jacente aux théories de la démocratie.
4. Le rapport et l'importance de la liberté et de l'égalité.
5. Société civile, participation et législation.
6. Les menaces pour la démocratie et sa protection – y compris la séparation des pouvoirs.
7. Organisation de la démocratie et participation des citoyens.
8. Partis et traitement des minorités.

Le but est de formuler une définition de travail provisoire qui saisit les idées fondamentales de ces différentes approches pré-modernes, y compris leurs paradoxes et contradictions.

[Concepts]

ad 1. : Commençons par le concept de démocratie, qui, soit dit en passant, a été documenté pour la première fois en France en 1370.

La première forme de démocratie que nous avons rencontrée est la timocratie sous le règne de Solon, c'est-à-dire un système basé sur le poids des votes en fonction des impôts payés. Cela a soulevé la question de savoir quelle est la différence entre timocratie et ploutocratie.

Ploutocratie :

La ploutocratie tire son nom du mot grec "ploutos", qui signifie "richesse". Ici, le pouvoir politique appartient aux plus riches de la société. C'est un système où les citoyens ou groupes fortunés contrôlent le gouvernement, indépendamment des droits politiques formels.

Timocratie :

La timocratie désigne un système de suffrage censitaire, où les privilèges politiques des citoyens sont répartis en fonction de leur richesse et des impôts payés.

Différence : La différence essentielle réside dans le fait que la timocratie légitime formellement l'inégalité et la rend clairement visible, tandis que dans la ploutocratie, elle fonctionne de manière informelle et n'est donc pas toujours transparente.

Aussi éloigné que puisse nous sembler le système d'une timocratie – et incompatible avec le principe d'égalité en démocratie, qui se résume sous l'expression "Un homme/une femme, une voix" –, il s'est manifesté sous diverses formes tout au long de l'histoire de la démocratie.

Politie :

La politie est l'une des trois formes de gouvernement légitimes selon Aristote. Elle se caractérise par le fait que seuls les plus sages et les plus raisonnables gouvernent.

République :

Le terme de république est apparu plus tardivement dans la langue française, seulement au 16^{ème} siècle. Dans sa conception originale, c'est-à-dire dans l'Antiquité grecque et romaine, il désignait une forme mixte combinant monarchie, aristocratie et démocratie.

Avec l'avènement de l'Antiquité romaine, le terme de démocratie a été écarté du discours politique, remplacé par celui de république. Ce passage de « démocratie » à « république » souligne également un changement de perspective – de la « souveraineté du peuple » aux « affaires publiques ». Alors que le premier terme met l'accent sur l'exercice du pouvoir, le second se concentre sur la communauté et le bien commun.

Dans le discours américain, le terme « république » a été utilisé pour désigner un système démocratique représentatif, en opposition à la démocratie dans son sens de démocratie directe, telle qu'elle était pratiquée dans l'Antiquité grecque.

C'est ensuite un Français – Maximilien Robespierre – qui, durant la Révolution, a officiellement déclaré les termes « démocratie » et « république » comme synonymes – en 1793.

Démocratie populaire :

Un autre terme, qui manque encore dans ce contexte, est le concept relativement moderne de « démocratie populaire ». Ce terme est également pertinent, car la RDA (République Démocratique Allemande) se comprenait comme une forme de « démocratie populaire », comme c'était courant dans les États du bloc de l'Est à partir de la fin des années 1940.

Le terme est en soi tautologique, puisque « demos » signifie déjà « peuple ». Il a été utilisé à partir de 1944/45 par les États du bloc de l'Est pour se distinguer des démocraties libérales occidentales. En général, il servait à décrire le concept introduit par Friedrich Engels de « dictature du prolétariat », qui constitue également une base pour différents concepts de démocratie des conseils.

Il est également important de noter que la démocratie était à l'origine perçue comme une forme illégitime ou dégénérée, ou comme l'ombre d'une autre forme d'État ou de gouvernement – soit celle de l'oligarchie, soit celle de la polittie.

Jusqu'au 19^{ème} siècle, le terme de démocratie était connoté négativement chez les penseurs politiques. Autrement dit, le discours politique de la pré-modernité était marqué par une critique de ce que l'on comprenait alors sous le terme de démocratie. Certains systèmes, que nous considérons aujourd'hui comme faisant partie de la théorie démocratique, ont parfois été opposés à cette conception de manière positive. Nous avons récemment vu cela avec Alexander Hamilton, qui opposait la démocratie directe dans son sens antique à une république, qu'il concevait comme un système représentatif.

[Souveraineté populaire]

ad 2 :

Le concept de démocratie implique – quelle que soit sa forme – que le peuple ou la population est souverain. Cette idée apparaît déjà dans la formation du terme et traverse tout le discours jusqu'à la célèbre formule de Lincoln « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

Cependant, la question se pose toujours de savoir qui est compté comme faisant partie du « peuple » :

- aussi les femmes ?

Le droit de vote des femmes (droit de vote actif) a été introduit pour la première fois en 1893 en Nouvelle-Zélande, alors colonie britannique. En Europe, le droit de vote des femmes a généralement été introduit dans la première moitié du 20e siècle. La France a été en retard à cet égard.

- uniquement les citoyens ?
- uniquement la population blanche ?
- uniquement la population qui paie des impôts ?

Pour donner quelques chiffres : la République fédérale d'Allemagne compte environ 84 millions d'habitants, dont actuellement 61 millions ont le droit de vote, soit 72 % de la population allemande qui possède le droit de vote actif. En revanche, 28 % de la population n'ont pas encore le droit de voter en raison de leur âge ou de leur nationalité. Si l'on compare cela à l'Antiquité grecque, où dans une ville de 200 000 habitants environ 6 000 à 10 000 citoyens avaient le droit de participer, soit entre 0,03 % et 0,05 % de la population, ou aux États-Unis dans la première moitié du 19e siècle, où environ 5 à 10 % des citoyens participaient à la vie politique.

Il ne s'agit pas seulement de chiffres, mais aussi des obstacles pour participer aux élections. Aux États-Unis, déjà au 19e siècle, le droit de vote a été accordé nominalement à la population afro-américaine, mais les conditions étaient telles qu'il était pratiquement impossible de l'exercer. De même, sous le régime fasciste de Mussolini en Italie, un droit de vote pour les femmes a été instauré, mais conçu de manière à n'impliquer que 2 à 3 % des femmes italiennes.

[Conception de l'être humain]

ad 3 :

De manière générale, deux conceptions fondamentales de l'être humain se dégagent. Chez les anciens Grecs (Platon, Aristote), l'homme – pensé véritablement uniquement en tant qu'homme – est un « zoon politikon », un être social et politique. L'élément politique est donc déjà une caractéristique intrinsèque de l'homme, car il naît dans une communauté politique, qui est elle-même une société naturelle. En revanche, la théorie du contrat social considère que la communauté politique est un produit culturel, résultant d'un accord entre individus, qui, par la conclusion d'un contrat commun – principalement pour protéger leur personne et leurs biens – instituent la souveraineté. Il s'agit donc d'un acte volontaire et non d'un état naturel. Que l'état de nature hypothétique de l'homme soit perçu positivement, comme chez Rousseau, ou négativement, comme chez Hobbes, est ici sans importance.

La conclusion du contrat est également une légitimation du pouvoir – et donc une sorte de contrat de domination. Le pouvoir nécessite toujours une forme de légitimation – comme l'a clairement établi Hannah Arendt dans ses analyses sur le « Pouvoir et la Violence ».

Chez les anciens Grecs, cette légitimation découlait naturellement du fait que l'État existait avant l'individu. À partir de Hobbes, nous concevons la légitimation de l'État et du pouvoir à travers un contrat volontaire, qui légitime ces deux niveaux.

[Le rapport entre « Liberté » et « Égalité »]

ad 4 :

Une question centrale en démocratie est celle du rapport entre les catégories de « liberté » et d'« égalité ».

La liberté est un aspect fondamental de la démocratie, bien que la liberté en démocratie ne soit pas celle absolue de l'homme à l'état de nature, mais une liberté transformée, régulée par un système juridique et un État de droit. Dans ce sens, la liberté signifie avant tout la liberté politique – comme la liberté d'expression, de croyance et d'opinion.

L'égalité, quant à elle, a souvent été perçue ou vue comme un problème potentiel. Chez les anciens Grecs, l'égalité était considérée comme un instrument de la domination des pauvres, une idée que l'on retrouve également chez Friedrich Nietzsche dans son œuvre. Cependant, le principe de l'égalité était mis en pratique dans l'organisation de la démocratie grecque – par exemple, avec l'attribution des fonctions politiques par tirage au sort.

Dans le discours américain, on observe des craintes similaires à celles des Grecs. La domination d'une masse non éduquée était perçue comme problématique. La réponse à cela fut de renforcer le niveau d'éducation et de mettre en place un système représentatif pour instaurer une barrière permettant de filtrer une certaine élite au sein de la masse.

La peur de la « tyrannie de la majorité » joue également un rôle ici. Elle a été discutée dans le discours américain et, via Tocqueville, dans le discours libéral-démocratique européen – notamment chez John Stuart Mill.

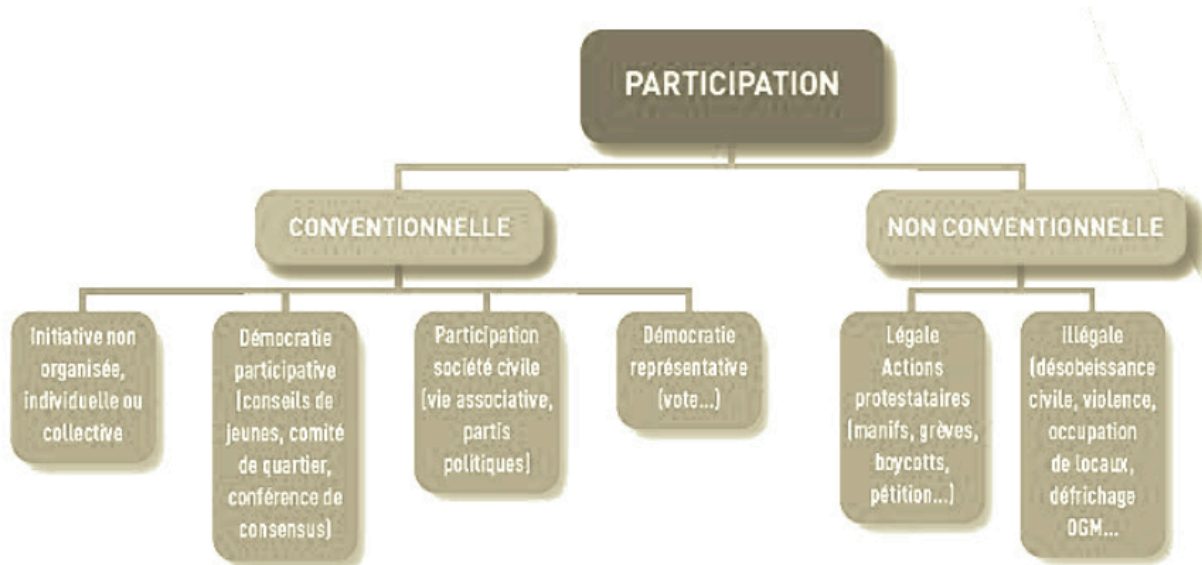
[Société civile]

ad 5 :

Avec John Locke, le concept de société civile fait son entrée dans le discours. Dans la conception moderne, elle se situe entre l'individu et l'État en tant que système intermédiaire. L'existence de la société civile est ainsi un élément central de la tradition libérale-démocratique. Elle a, d'une part, une fonction protectrice. Elle protège l'individu des abus de l'État ou de la société majoritaire et est en même temps le lieu où se déploie le pluralisme de la société.

Étroitement liée à cela est l'existence des lois et de l'État de droit, qui remplissent une fonction similaire de protection de l'individu.

Il est également important de souligner dans ce contexte que la démocratie repose sur la participation active des citoyens, c'est-à-dire des citoyens qui participent à la démocratie. Cette participation peut prendre diverses formes – par exemple, des formes de participation conventionnelles ou non conventionnelles. À partir de cette vue d'ensemble, vous pouvez obtenir un premier aperçu.



Des registres et des modalités différenciés pour une même notion de participation

La participation comprend également des formes de « désobéissance civile ». Le sociologue et philosophe allemand Jürgen Habermas l'avait déjà constaté dans les années 1980.

Il est important pour moi de mentionner cela, car je pense que la participation démocratique est souvent réduite aux élections, référendums et pétitions. Il est cependant essentiel que cette désobéissance civile ne s'oppose pas à l'État en tant que tel ni à la démocratie, mais qu'elle soit dirigée contre certaines décisions et pratiques politiques spécifiques.

[Danger de dégénérescence]

ad 6 :

Dès l'Antiquité grecque, on craignait que la démocratie ne dégénère, soit en :

- a) une tyrannie, selon la compréhension de l'époque,
- b) une anarchie, comprise dans un sens négatif comme l'absence de domination.

Cette question a également été abordée et discutée dans les Federalist Papers.

Le XXe siècle nous a montré comment une démocratie peut dégénérer en une forme de tyrannie moderne – à savoir en dictature.

Le ministre de la propagande nazie, Joseph Goebbels, écrivait en 1935 dans *Der Angriff*, un journal national-socialiste :

„Das wird immer einer der besten Witze der Demokratie bleiben, daß sie ihren Todfeinden die Mittel selber stellte, durch die sie vernichtet wurde.

Die verfolgten Führer der NSDAP traten als Abgeordnete in den Genuß der Immunität, der Diäten und der Freifahrkarte. Dadurch waren sie vor dem polizeilichen Zugriff gesichert, durften sich mehr zu sagen erlauben als gewöhnliche Staatsbürger und ließen sich außerdem die Kosten ihrer Tätigkeit vom Feinde bezahlen.

Aus der demokratischen Dummheit ließ sich vortrefflich Kapital schlagen. Auch die Anhängerschaft der NSDAP. begriff das sofort und hatte ihre helle Freude daran.

Die Partei wuchs im Volke, weil ihre Führer sich im Volke bewegten. Von Wahl zu Wahl aber konnte sie von der Liste der Abgeordneten ihr Wachstum, amtlich bestätigt, ablesen.“

« Cela restera toujours l'une des plus grandes plaisanteries de la démocratie qu'elle ait elle-même fourni à ses ennemis mortels les moyens par lesquels elle fut détruite. Les dirigeants persécutés du NSDAP bénéficièrent de l'immunité parlementaire, des indemnités de fonction et de la gratuité des transports. Grâce à cela, ils étaient à l'abri des poursuites policières, pouvaient se permettre de dire plus que les citoyens ordinaires et se faisaient en outre payer les frais de leur activité par l'ennemi. De la bêtise démocratique, on pouvait tirer un excellent profit, ce que les partisans du NSDAP comprirent immédiatement avec un grand plaisir. Le parti grandit dans le peuple, car ses dirigeants se mouvaient parmi le peuple. D'élection en élection, il pouvait lire officiellement la confirmation de sa croissance sur la liste des députés. »

J'ai également évoqué le fait que le concept de démocratie identitaire, au sens de Rousseau, peut offrir des points de contact avec un discours d'extrême droite. On peut donc y voir, dès son origine, un glissement potentiel vers le fascisme. D'ailleurs, il est question de savoir si ce concept peut encore être considéré comme faisant partie de la théorie démocratique en tant que telle.

Nous observons également, dans l'évolution actuelle, que plusieurs États formellement démocratiques glissent vers des structures autoritaires – par exemple dans d'anciens pays du bloc de l'Est comme la Hongrie ou la Russie, mais aussi en Turquie.

Face à ces dangers, des concepts ont été élaborés pour protéger la démocratie et ses institutions.

Dans l'Antiquité grecque, par exemple, il existait l'ostracisme. L'exil des potentiels ennemis de la démocratie fut une première tentative.

Dans les démocraties modernes, les moyens sont d'une autre nature, tels que :

- l'interdiction de partis et de groupes politiques,
- le retrait du droit de vote actif et passif pour certains citoyens,
- la surveillance étatique de groupes et individus jugés extrémistes par des institutions, étatiques comme les services de renseignement,
- l'interdiction de profession pour les extrémistes.

Les trois premières mesures sont, je pense, claires ; la quatrième nécessite peut-être une explication plus approfondie. Aux États-Unis comme dans l'ancienne République fédérale d'Allemagne, il y a eu des tentatives d'assurer la protection de la démocratie en excluant les personnes ayant certaines positions politiques des postes publics importants.

Aux États-Unis, cela s'est fait par le biais du Comité des activités anti-américaines [**House Committee on Un-American Activities**], créé le *United States House of Representatives*, dont le but était – à partir de la fin de la 2^{ème} Guerre mondiale de repérer les communistes présumés. Cela a touché, entre autres, des acteurs comme Charlie Chaplin, membre du Parti communiste américain, ainsi que des exilés judéo-allemands comme Theodor W. Adorno.

En Allemagne Ouest, dans les années 1950, environ 70 000 personnes furent frappées d'interdictions professionnelles, ce qui signifiait, par exemple, que des enseignants diplômés ne pouvaient pas exercer leur métier ou d'autres fonctions en raison de leur appartenance à un parti ou de leur participation à des manifestations autorisées du mouvement pacifiste de l'époque. Cela

concernait principalement des personnes politiquement de gauche ; dans le contexte des mouvements étudiants de 1968, d'autres interdictions professionnelles furent imposées en Allemagne, dont les conséquences pèsent encore sur les personnes concernées aujourd'hui.

Dans certaines universités allemandes – principalement en Allemagne du Sud –, chaque employé de l'université, qu'il s'agisse d'un étudiant assistant, d'un chargé de cours ou d'un jardinier, est tenu de remplir un questionnaire demandant des informations sur leur appartenance à des partis et à des associations. La liste des institutions concernées va du NSDAP, en passant par l'organisation skinhead interdite Blood & Honour et le PKK kurde, jusqu'à la rédaction du magazine féministe Courage ou le parti Die Linke, représenté au Bundestag allemand.

L'objectif est d'empêcher que des positions antidémocratiques ou cherchant à renverser le système par la violence n'accèdent à des postes clés.

Ces dernières années, des débats ont eu lieu en Allemagne concernant des employés de certains députés ayant, par exemple :

a) été membres de la Fraction armée rouge – l'équivalent allemand de « Action Directe »,

ou

b) été membres d'organisations d'extrême droite interdites.

Mais il existe également des moyens proactifs pour protéger la démocratie :

- une éducation civique axée sur les valeurs démocratiques.

L'idée de l'éducation civique remonte déjà à l'Antiquité grecque. Platon nous fait part de ses réflexions à ce sujet dans son ouvrage Les Lois, et certains aspects du Émile de Rousseau vont également dans ce sens.

De manière générale, on peut dire que le but de l'éducation civique est d'habiliter les citoyens à participer activement aux processus démocratiques et à en comprendre la valeur positive.

- la séparation classique des pouvoirs, ou « checks and balances ».

Il peut sembler surprenant que je distingue ici systématiquement la séparation des pouvoirs des « checks and balances ». Cela me semble important, car la première désigne simplement la division des pouvoirs, que ce soit dans les *Two Treatises of Government* de Locke ou dans *De l'esprit des lois* de Montesquieu. Le système de « checks and balances » va plus loin en introduisant des fonctions de contrôle mutuel et de surveillance entre les pouvoirs.

Avec ces premières mesures, il faut se demander dans quelle mesure elles sont compatibles avec un pluralisme démocratique des opinions et jusqu'où une démocratie peut aller pour se protéger, sans trahir ses principes fondamentaux en tant que société ouverte et pluraliste.

Nous n'avons malheureusement ni le temps ni l'espace pour explorer et discuter des limites de ces questions. Cependant, vous pouvez les prendre comme point de réflexion.

[Organisation de la démocratie]

Ad 7 :

L'une des grandes questions de la théorie démocratique est bien sûr celle de son organisation. Une critique fréquente de la démocratie directe est qu'elle ne convient qu'à de petites communautés – comme la polis grecque, avec une proportion relativement faible de participants. Dans un tel système, des assemblées populaires peuvent être envisagées pour exercer la souveraineté populaire. De plus, le tirage au sort, tel qu'il était parfois pratiqué pour l'attribution des fonctions, n'est possible que si le groupe de base est très homogène.

Pour des entités plus vastes, ou des démocraties de masse, telles qu'elles sont apparues aux États-Unis à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, cette forme d'organisation de la souveraineté de

l'État semble inadaptée. On a donc opté pour un système représentatif, qui transfère la souveraineté du peuple à ses représentants élus – et où l'expression régulière de la souveraineté populaire se limite à la participation aux élections.

Ce point est, bien sûr, loin d'être consensuel. Nous avons vu le rejet de cette approche par Rousseau, qui y voyait une aristocratie élective, et l'on retrouve encore aujourd'hui, dans certains courants de gauche, des critiques en faveur d'une forme de démocratie directe.

Dans le même temps, on peut constater que la plupart des démocraties dans le monde sont des systèmes hybrides et qu'il existe peu de formes de démocratie pure.

Dans ce cadre, il faut sans cesse se poser la question de savoir quel est le niveau de participation aux processus démocratiques et dans quelle mesure cette participation traverse toutes les couches de la société.

L'éducation joue un rôle clé pour permettre à un maximum de personnes de participer à ces processus. Néanmoins, on observe une corrélation entre le niveau d'éducation et la participation politique de la population. Les Federalist Papers ont d'ailleurs appelé à une éducation générale.

[Les partis politiques]

Ad 8 :

Un sujet particulier – et c'est là le « progrès » moderne pour le développement de la démocratie – est celui des partis politiques. Le terme « parti » est attesté en langue française depuis le XVe siècle. L'origine du mot vient de « partis », signifiant « partie ». C'est pourquoi les partis ont souvent été critiqués dans le discours, car ils ne représenteraient que les intérêts d'une partie de la population et non l'ensemble de la société.

Pour vous mettre dans l'ambiance musicale, voici « Le Chant du Parti », qui n'est pas une parodie, mais une chanson sérieuse du SED (Parti socialiste unifié d'Allemagne), le parti d'État de la RDA :

<https://www.youtube.com/watch?v=Pgr4WZh9-v0>

Cette chanson a été écrite dans les années 1950.

On peut généralement définir un parti comme :

Une « parti politique » est une association organisée de personnes qui, au sein d'une entité politique plus large (un État ou autre), cherchent à obtenir une influence politique maximale afin de réaliser leurs propres objectifs matériels ou idéaux et/ou d'obtenir des avantages personnels.

Les premiers partis politiques au sens moderne sont apparus entre 1690 et 1695 en Grande-Bretagne. Nous les connaissons sous les noms de « Whigs » et « Tories ».

Les partis politiques ont généralement pour fonctions :

- de promouvoir la formation de la volonté politique et le rassemblement des opinions au sein de la population,
 - de fournir du personnel politique pour les postes à pourvoir,
 - de sensibiliser le public aux questions et préoccupations politiques,
 - de former un gouvernement,
- et
- d'assumer la responsabilité dans le domaine de l'élaboration des politiques.

On peut également les distinguer, par exemple, en fonction de leur orientation idéologique (gauche, droite, monarchiste, etc.) ou de leur type (parti populaire, parti idéologique, parti d'honorabilité).

Nous ne développerons pas cela ici, car il s'agit davantage d'aspects sociologiques.

Les partis occupent une position privilégiée dans notre système. En République fédérale d'Allemagne, il existe une loi spécifique sur les partis qui régit leur statut et leur protection générale.

Une des études les plus importantes sur les partis politiques a été réalisée par le sociologue allemand Robert Michels (*Zur Soziologie des Parteiwesens in der modernen Demokratie. Untersuchungen über die oligarchischen Tendenzen des Gruppenlebens*; fr.: *Les Partis politiques, essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*). Il y démontre que les partis ont tendance à développer des structures oligarchiques. Historiquement, il y a donc eu des tentatives répétées pour contrer cela. Un exemple classique serait le parti des Verts. Dans la section allemande, un principe de rotation a longtemps prévalu, ce qui signifie qu'une fonction ne pouvait être exercée que pendant une durée limitée et devait ensuite être remplacée par une autre personne. Cela visait à empêcher la formation d'une élite dirigeante.

La mise en place de personnel politique, au sens de politiciens professionnels, est une expression de la division du travail dans notre société.

Une théorie moderne de la démocratie, qui identifie l'existence de partis comme base d'une démocratie, est l'œuvre *Capitalism, Socialism and Democracy* de Joseph Schumpeter, publiée en 1942. Ce livre est une recommandation de lecture de ma part. Dans ce contexte, la démocratie est perçue comme une sorte de compétition pour le pouvoir politique.

De plus, les minorités doivent être protégées en démocratie. C'est une idée qui apparaît pour la première fois dans le discours américain. Le débat sur les minorités est en fait un discours sur la protection des minorités religieuses, c'est-à-dire chrétiennes. Il convient donc de remettre en question de manière critique quelles minorités sont perçues comme telles et bénéficient du privilège de tolérance ou d'acceptation par la majorité.

Dans le discours classique sur la démocratie représentative, ce système était également vu comme une protection contre les démagogues et le populisme. Cela ne s'est malheureusement pas confirmé. En revanche, il ne faut pas cacher qu'il existe, parmi les politologues (bien que marginal), l'idée que le populisme pourrait, dans une certaine mesure, être nécessaire à la démocratie. Dans ce contexte, le populisme sert à fixer l'agenda politique et à exprimer les intérêts et besoins de la population entre les élections. Il est donc un indicateur des positions du peuple. Cependant, cette vision est plutôt marginale. Le populisme est avant tout considéré comme un problème ou une menace.

Il conviendrait ici de définir plus précisément le terme de populisme. En gros, ce concept peut être distingué selon qu'il s'agit simplement d'une tactique rhétorique ou d'une (faible) idéologie.

Dans les discours plus récents, nous avons déjà une tendance inverse avec la question de savoir s'il y a maintenant une "tyrannie des minorités", c'est-à-dire si la pluralité l'emporte sur l'intérêt commun. C'est dans ce contexte que je trouve le slogan suivant de la CGT particulièrement intéressant. Il résume un principe fondamental de la démocratie :

« Unis dans la diversité, ensemble pour l'égalité ! »

Un autre point est de savoir dans quelle mesure la participation aux élections est aussi un indicateur de la démocratie. Dans de nombreux pays, nous avons un nombre considérable d'abstentionnistes et partiellement de bulletins invalides (Vote blanc !). La décision de ne pas voter peut avoir des raisons très différentes — qu'une personne ne se sente pas représentée par les partis existants, qu'il n'y ait pas besoin de changement, c'est-à-dire qu'il existe une certaine satisfaction, ou qu'elle rejette le système en tant que tel.

L'écrivain et anarchiste français Octave Mirbeau a même qualifié l'électeur de criminel (http://www.leboucher.com/pdf/mirbeau/b_mir_gep.pdf). Cela est particulièrement thématique dans le contexte anarchiste et communiste des conseils.

Dans certains pays, comme la Belgique, il existe une obligation de voter. Dans la démocratie moderne, les citoyens sont-ils obligés de participer ? Surtout dans le contexte de l'expérience que nous avons faite : une démocratie ne peut survivre que s'il y a suffisamment de démocrates pour la défendre et y participer. Des auteurs qui recommandent ou proposent une obligation de voter incluent :

- John Stuart Mill (Considerations on Representative Government),
- Ronald Dworkin (Is Democracy Possible ?),
- Arend Lijphart (Patterns of Democracy).

Indirectement, on peut également lire une telle approbation dans les textes de :

- Jürgen Habermas,
- Carole Pateman.

Ces deux auteurs s'intéressent cependant avant tout à une amélioration générale des possibilités de participation de la population au sein de la démocratie.

Dans certains États de l'Est, il y avait également une obligation de voter de fait, qui, en raison du manque de choix, tournait à la farce. Cela signifie également qu'il ne doit pas seulement y avoir des partis, mais une certaine pluralité de positions représentées par ces partis.

L'écrivain russe et lauréat du prix Nobel de littérature, Alexandre Soljenitsyne, est l'un des critiques contemporains les plus connus de la démocratie parlementaire. Dans une interview, il a déclaré :

« Je suis un critique convaincu et conséquent du parlementarisme des partis et un partisan d'un système dans lequel de véritables représentants du peuple sont élus, indépendamment de leur appartenance partisane. Ceux-ci connaissent alors leur responsabilité personnelle dans les régions et les districts, et ils peuvent également être révoqués s'ils ont mal travaillé. Je respecte les associations économiques, les associations de coopératives, les alliances territoriales, les organisations éducatives et professionnelles, mais je ne comprends pas la nature des partis politiques. Un lien fondé sur des convictions politiques ne doit pas nécessairement être stable, et il est souvent intéressé. »

[Définition de la démocratie]

Après ces explications, il convient maintenant de tenter de formuler une définition opérationnelle de la démocratie. Je vous avais déjà promis cela lors de la première session. Je tiens à souligner qu'il s'agit d'une définition de travail – et non d'une définition finale :

« La démocratie est une forme de gouvernement légitimée par un peuple – à définir plus précisément dans chaque contexte – en tant que souverain. Le pouvoir est exercé soit directement – par exemple, à travers des assemblées populaires et des référendums – soit indirectement, par des représentant·e·s. Un élément central de la démocratie est la relation spécifique, à négocier, entre "liberté" et "égalité". Dans ce contexte, la "liberté" signifie la liberté politique – et non la liberté absolue que l'on pourrait avoir dans un état hypothétique de nature.

Par ailleurs, la question de la protection des minorités dans une telle démocratie fait également partie des considérations fondamentales. Selon la tradition idéologique dans laquelle s'inscrit la conception de la démocratie, la séparation des pouvoirs ou les "checks and balances", l'existence d'une société civile différenciée, ainsi que l'existence de partis politiques aux orientations diverses, peuvent aussi être considérées comme des bases fondamentales.

La démocratie – quelle que soit son orientation – repose sur la participation active des citoyen·ne·s, et elle court toujours le risque de basculer soit dans la tyrannie, soit dans l'anarchie. Ce dernier risque peut découler, par exemple, du principe d'égalité. Pour permettre à l'individu de participer, une forme d'éducation (politique ou civique) est nécessaire. »

Ensuite, je voudrais également tenir une autre promesse. Je vais maintenant vous donner un exemple de question d'examen, ainsi que la réponse que j'attendrais dans un tel cas :

Littérature :

Hannah Arendt : On Violence, Harcourt, Brace & World New York 1969.

Ronald Dworkin : Is Democracy possible?

Olivier Guez / Jean-Marc Gonin: La Haute du Mur, Livre du Poche Paris 2011.

Arend Lijphart : Patterns of Democracy

Robert Michels : Les Partis politiques, essai sur les tendances oligarchiques des démocraties, Flammarion Paris 1914.

John Stuart Mill : Considerations on Representative Government

Octave Mirbeau : La Grève des électeurs, http://www.leboucher.com/pdf/mirbeau/b_mir_gep.pdf.

Joseph A. Schumpeter : Capitalism, socialism and democracy, Harper & Brothers New York / London 1942.

**

Avertissement concernant le copyright : ce manuscrit est réservé aux participants du Cours Magistral susmentionné. Toute diffusion à des tiers nécessite l'autorisation de l'auteur lui-même.

Contact pour les demandes de renseignements : maurice.schuhmann@mailbox.org.

**